

• CSE constitutif
• du 14 avril
• 2022

Siège

L'info avant tout

POUR UN SNJ FORT ET INDÉPENDANT !

GRÂCE À VOUS, le SNJ a pesé dans les débats et les votes du CSE (Comité social et économique) Constitutif du Siège du 14 avril. Vous le savez, nous disposons désormais de quatre élus titulaires au lieu de trois et du même nombre de suppléants.

Nous nous réjouissons car le SNJ est également présent sur des postes et commissions stratégiques :



Toutes nos félicitations à nos nouvelles et à nos nouveaux élu(e)s !

N'hésitez pas à les contacter en cas de problème relevant de leurs domaines de compétences, en appelant le SNJ au **01 56 22 88 28** ou en écrivant à l'adresse snj@francetv.fr.



Serge Cimino (Rédaction nationale),
Référent en matière de **Lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes**



Anne Guillé-Epée (Correspondante à Poitiers)
Représentante de proximité (RP)



Mathilde Goupil (Rédaction numérique)
Représentante de proximité suppléante (RP)



Sophie Guillaumin (Rédaction nationale)
Membre de la CSSCT, Commission santé, sécurité et conditions de travail.

En début de séance, vos élus SNJ ont indiqué ne pas être favorables à une quelconque alliance pour la gestion du bureau du CSE Siège. En effet, lors des élections professionnelles, la quasi totalité des organisations syndicales a refusé ce qui est admis dans la plupart des entreprises de presse : le collège électoral spécifique pour les journalistes. Il s'agissait de nous affaiblir, voire de nous faire disparaître. Au contraire, le SNJ a amélioré son score et sa représentativité. Mais comment songer, dans ces conditions, à gérer conjointement les affaires du CSE ?

D'autres divergences ont conforté le SNJ dans ce choix, comme la Rupture conventionnelle collective (RCC) soutenue par d'autres syndicats et que nous n'avons pas signée... ou l'accord circonscrit au périmètre de France Info concernant les journalistes-monteurs, que, là aussi, nous avons désapprouvé. Ce que le SNJ demandait lors de ce CSE constitutif était simple : que votre syndicat ait toute sa place, que le vote des salariés soit respecté. Face à la majorité CGT/FO/CFDT, cela n'a pas été une mince affaire.

Tout d'abord, comme c'est la règle lors du CSE constitutif, nous attendions un bilan de gestion de la mandature précédente, une règle qui n'a pas été respectée. Ce point a été reporté au prochain CSE, et nous l'avons dénoncé.

Ensuite, une polémique a retardé la bonne marche de cette première séance au sujet du nombre d'adjoints à la nouvelle secrétaire de l'instance, Sophie Pignal (CGT).

La majorité a souhaité porter le nombre de secrétaires-adjoints à trois, alors que l'ordre du jour ne prévoyait de vote que pour un seul adjoint. Pour cela, les organisations syndicales confédérées CGT/FO/CFDT ont bénéficié du soutien de la direction, qui n'a pas attendu - comme nous le voulions en préalable - la modification du règlement intérieur (RI). Aucune fusion synonyme de confusion, c'est la ligne politique du SNJ au sein de ce CSE. Nous aurions préféré éviter ce coup de force venu d'en face dès le début de ce CSE, c'est la raison pour laquelle les élus du SNJ n'ont pas participé au vote. Le Syndicat National des Journalistes, a ainsi préféré s'abstenir lors de la désignation de la plupart des présidents ou rapporteurs de commissions :

économie et structure, marchés, emploi formation, égalité professionnelle, activités sociales et culturelles, handicap. Cela ne veut pas dire qu'en CSE, vos élus ne prendront pas toute leur part dans les débats, bien au contraire. Lors de la précédente mandature, vous avez pu compter sur nous. Et cela va continuer ainsi... pour les trois années à venir !

Votre vote en faveur du SNJ a trouvé sa place en confiant à vos représentants des périmètres très importants. Serge Cimino, nouveau référent en matière de Lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes sera au coeur d'un combat crucial pour les salariés et l'entreprise. En étant élue à la CSSCT, Commission Santé Sécurité et Conditions de travail, Sophie Guillaumin pourra notamment faire passer de nombreux messages sur la situation des journalistes du Siège et de tous les métiers. Lors de ce vote, la majorité a fait preuve d'ouverture afin que tous les syndicats soient représentés. Ce qui était bien la moindre des choses.

Ensuite, avec Anne Guillé-Épée comme Représentante de proximité (RP) titulaire, et Mathilde Goupil, Représentante de proximité (RP) suppléante, vous pourrez faire remonter toutes vos questions concrètes à la direction. Ces postes de RP ont été obtenus de justesse par le SNJ, grâce à une liste commune avec l'UNSA et la CGC.

Car à l'exception de la CSSCT, la majorité s'est montrée inflexible. Aucune ouverture au sujet du CASCIE (le nouveau CI ORTF), idem pour les sièges d'élus au CSE Central totalement verrouillés par le triptyque CGT/FO/CFDT. Une alliance de circonstance qui a déjà connu quelques écueils ! Lorsqu'une représentante de la CGT a voulu « discuter » avec les organisations syndicales de l'opposition au sujet du CSE Central, elle s'est fait couper la parole... par l'un de ses collègues ! « Trop politique », selon les termes entendus en séance. Autrement dit, on ne partage pas. Inutile de faire davantage de commentaires. Notre représentativité nous permettra malgré tout d'avoir un Représentant syndical au CSE Central, où il sera associé aux élus SNJ des établissements de Guyane et de Malakoff.

Le SNJ a globalement regretté le manque d'ouverture de la majorité et assure qu'il sera, comme lors de la précédente mandature, très présent sur tous les dossiers en séance, qu'ils concernent les journalistes ou les autres secteurs de l'entreprise.

Vos représentants SNJ, élus au CSE siège et dans les différentes commissions feront tout pour se montrer à la hauteur de la confiance que vous leur avez accordée dans les urnes. La nouvelle mandature est lancée avec le prochain CSE qui aura lieu les 27 et 28 avril : fort de ses nouveaux élus et représentants, le SNJ fera à nouveau entendre sa voix.

Paris, le 19 avril 2022

Vos élus et représentant syndical SNJ au siège



TITULAIRES

Serge Cimino - Béatrice Gelot - Dominique Bonnet - Sophie Guillaumin



SUPLÉANTS

Antoine Chuzeville - Emilie Denis - Guy Sabin - Anne Guillé-Epée



REPRÉSENTANT SYNDICAL

Francis Mazoyer

**Syndicat National des Journalistes
de France Télévisions**

Nous rendre visite : bureau D 142
Nous contacter : snj@francetv.fr

01 56 22 88 28